

Département de l'Aude



Commune de Leucate

Modification simplifiée n°4 du PLU de Leucate

Avis de mise à disposition du dossier

Par arrêté du 23 janvier 2019 Monsieur le Maire de Leucate a engagé la procédure de 4^{ème} modification simplifiée du PLU.

Les projets de modifications envisagés portent sur la modification de la liste des emplacements réservés inscrits dans le PLU.

Par délibération du 28 janvier 2019, le conseil municipal a fixé les modalités de mise à disposition du projet de modification au public qui consisteront en :

- **La mise à disposition du dossier de modification simplifiée en mairie de Leucate-Village et en mairie annexe de Port-Leucate, du 15 février 2019 au 18 mars 2019,**
- **La mise à disposition de deux registres permettant au public de formuler ses observations. Le premier en mairie de Leucate-Village et le second en mairie annexe de Port-Leucate, du 15 février 2019 au 18 mars 2019,**
- **La mise en ligne sur le site internet de la commune du dossier de modification simplifiée n°4**

La publicité de cette mise à disposition se fera, huit jours au moins avant son démarrage officiel par une parution sur le site internet de la commune, ainsi que par affichage sur les panneaux d'affichage de la commune.

A l'issue de cette mise à disposition, la modification simplifiée n°4 du PLU pourra être approuvée par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire

Michel PY

